

Saint-Marcellin, le 17 mars 2021.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CONSEIL MUNICIPAL, dont vous faites partie, se réunira, **au Forum, situé Cours Vallier** :

Mardi 23 Mars 2021 à 19h00

ORDRE DU JOUR :

01) Approbation du procès-verbal de la séance du 02 février 2021

• Ressources - Intercommunalité - Mutualisation - Démocratie Participative

02) Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

03) Ville de Saint-Marcellin - Budget Principal - Approbation du Compte de Gestion 2020

04) Ville de Saint-Marcellin – Budget Principal - Approbation du Compte Administratif 2020

05) Ville de Saint-Marcellin - Budget Principal - Affectation des résultats 2020

06) Ville de Saint-Marcellin - Vote du Budget Primitif 2021

07) Fixation des taux d'imposition 2021

08) Bilan des acquisitions et des cessions foncières 2020

09) Adhésion à l'Association des Femmes Elues de l'Isère (AFEI)

10) Transport Intercommunal Collaboratif (TIC) - Tarifs et actualisation de la convention d'entente intercommunale pour la gestion en commun

11) Modification du tableau des effectifs

12) Modification du tableau des effectifs – Création d'un emploi non permanent à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet

• Régie Saint-Marcellin Energie Bois

13) Régie Saint-Marcellin Energie Bois - Approbation du Compte de Gestion 2020

14) Régie Saint-Marcellin Energie Bois - Approbation du Compte Administratif 2020

15) Régie Saint-Marcellin Energie Bois - Affectation du résultat 2020

16) Régie Saint Marcellin Energie Bois - Budget Primitif 2021

• Aménagement Durable - Mobilités - Développement Economique

17) Convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain

18) Instauration du droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerces, les baux commerciaux

- 19) Convention d'opération - Etablissement Public Foncier Local (EPFL) – Opération « secteur Gare »
- 20) Convention d'opération - Etablissement Public Foncier Local (EPFL) - Opération « secteur Plaine »
- 21) Travaux de rénovation et création d'aménagements urbains – Signature des marchés
- 22) Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec Isère Aménagement – opération de réaménagement du parking et des abords de l'avenue de la Saulaie
- 23) Démolition bâtiments Alpes Isère Habitat

• **Sport, Vie Associative et Animation**

- 24) Vote des subventions 2021 en faveur des associations
- 25) Vote de la subvention 2021 en faveur de l'association Saint-Marcellin Sport (SMS)
- 26) Vote de la subvention 2021 en faveur de l'association Olympique de Saint-Marcellin (OSM)
- 27) Vote de la subvention 2021 en faveur de l'association Sport Mécanique
- 28) Vote de la subvention 2021 en faveur de l'association Cœur de Commerce
- 29) Vote de la subvention 2021 en faveur de l'association Comité de Jumelage
- 30) Vote de la subvention 2021 en faveur de l'association Souvenir Français

• **Autres Affaires**

- 31) Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 32) Questions orales

Le respect des gestes barrières devra être appliqué durant cette séance avec une distanciation physique entre élus ainsi que le port du masque obligatoire.

L'assistance aux débats des organes délibérants ne constitue pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire dans le cadre de l'instauration du couvre-feu qui s'applique de 18h00 à 6h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain. La réunion des organes délibérants se déroule donc nécessairement en l'absence de public (mis à part les journalistes).

Agréez, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Le Maire,
Raphaël MOCELLIN.**